



Angers, vendredi 6 décembre 2019

Lancement des plantations au plateau de Grésillé ce samedi

Ce samedi 7 décembre, le projet de forêt urbaine sur le plateau de Grésillé, inscrit dans le cadre général du Schéma directeur des paysages angevins, voté en 2019 par le Conseil Municipal, sera lancé par Christophe BÉCHU, Maire d'Angers.

Classé non-constructible, le plateau de Grésillé va accueillir, d'ici fin 2020, 44 665 jeunes arbres forestiers, 75 402 arbustes forestiers et 81 arbres et arbustes fruitiers. Inscrit dans le cadre général du Schéma directeur des paysages angevins adopté en juin dernier, ce projet de forêt urbaine représente une véritable stratégie pour l'identité paysagère d'Angers.

Le projet et ses acteurs

Le projet de boisement urbain du plateau de Grésillé couvre une surface totale aménagée de près de 3 hectares (30 055 m²). Le choix des végétaux intègre des essences principalement indigènes locales, adaptées au changement climatique. Une attention particulière a été portée à la constitution de lisières afin d'assurer dans le futur une richesse de la biodiversité ordinaire de la faune et de la flore.

120 148 végétaux vont être plantés en 2 phases sur les années 2019 et 2020 :

- En 2019, lors de la 1^{re} phase, 68 193 végétaux seront plantés, dont 19 645 jeunes arbres forestiers, 48 467 arbustes forestiers, 81 arbres et arbustes fruitiers ;

- En 2020, la 2^{re} phase permettra la plantation de 51 955 végétaux, parmi lesquels 25 020 jeunes arbres forestiers et 26 935 arbustes forestiers.

Différents acteurs sont impliqués dans ce vaste programme de plantations. La maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Direction des Parcs, Jardins et Paysages de la Ville d'Angers. La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Landscape.U.Need et l'écologue et phytosociologue Claude Figureau. L'entreprise Pépinières Naudet fournit les végétaux. Les plantations et les aménagements paysagers sont réalisés par l'entreprise Robert Paysage.

Le pôle territorial du Lac de Maine et la Direction Éducation Enfance sont également associés à ce projet.

Animations

Un programme d'animations pédagogiques à destination des élèves des classes primaires du quartier a été mis en place afin de les sensibiliser au projet de création de forêt urbaine.

Plusieurs activités ont été imaginées pour favoriser la transmission des connaissances. Des thèmes sont abordés comme les différentes sortes de forêt, les arbres les plus âgés du monde, la confection d'un herbier, une immersion dans le parc avec un éveil à la nature...

Les établissements concernés par ce programme sont l'école du Bois de Mollières, La Perussaie, l'école Jean-Rostand et la maison de quartier du Lac de Maine.

Le planning des travaux

La 1^e phase a débuté le 18 novembre 2019 et s'achèvera le 20 décembre 2019.

L'aménagement du belvédère sera réalisé en septembre et octobre 2020 et les plantations sont prévues entre fin novembre et fin décembre de l'année prochaine.

Le budget

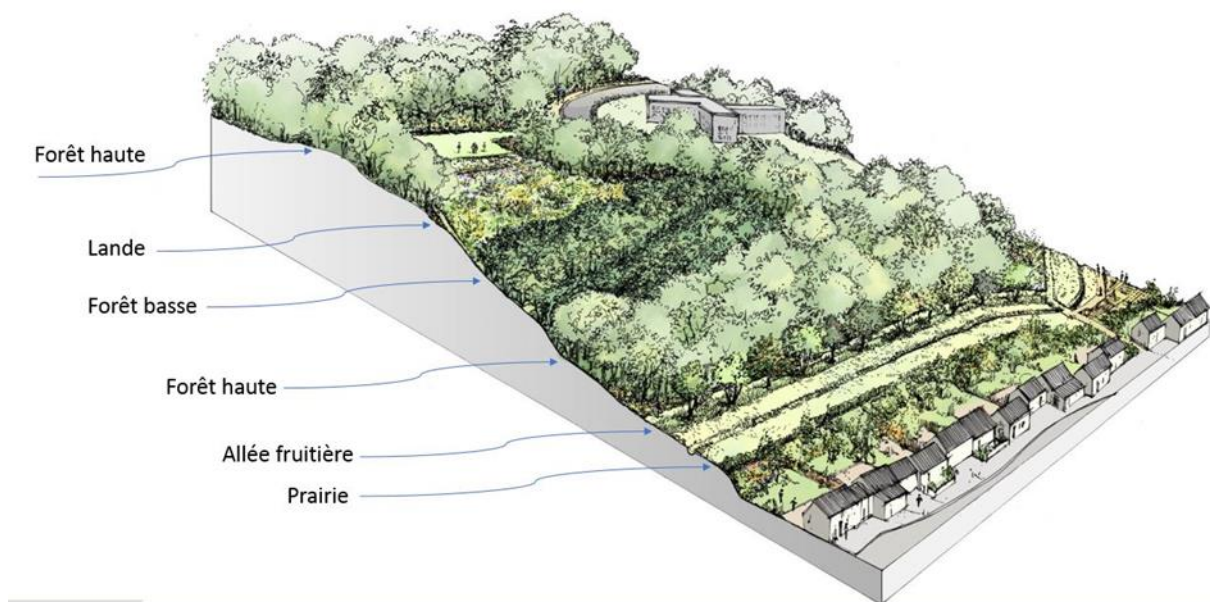
Le coût total du projet s'élève à 575 000 € TTC, réparti sur deux années budgétaires (2019 et 2020).

TEMPS FORT DU SAMEDI 7 DÉCEMBRE

De 10 h 30 à 12 h 30, avenue du Grésillé, au niveau du belvédère, des plantations de jeunes plants d'arbres seront réalisées par les enfants et les adultes du quartier.

Des temps d'animations pédagogiques sont également au programme.

La forêt du grésillé



Copyright = Landscape.U.Need